



Allègement de service pour raison médicale  
Demandes avant le 11/02/2013  
Participation au mouvement des personnels handicapés  
Demande de bonification à faire avant le 11/02

Stage préparation CAPA-SH  
La réunion d'informations initialement prévue le 19/12 est reportée au mercredi 9/01/2013

Assemblée Générale départementale des retraités de la FSU :  
JEUDI 10 JANVIER 2013 à 9h  
à la Bourse du Travail de Lyon

# snuipp rhône informations

n° 6 - 18/12/2012  
prix : 0,15 €

**édito**

## Réunions d'Informations Syndicales

### “CONSULTATION DES ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT”

MERCREDI 16 JANVIER 2013 de 9h à 12h

dans tout le département

(voir les lieux sur le site : <http://69.snuipp.fr>)

**Répondez d'ores et déjà  
au sondage en ligne sur  
les rythmes scolaires :**

<http://69.snuipp.fr/spip.php?article1333>

RIS

### “Entretien direction”

Mercredi 9 janvier 2013 de 9h à 12h

Bourse du travail - Lyon 3 (salle A)

Bonnes fêtes !



## A propos des rythmes...

Dès le début, le SNUipp avait prévenu : la refondation était un vaste chantier qui nécessitait du temps. Les prévisions calendaires du gouvernement étaient inquiétantes.

Six mois plus tard, on ne peut que constater les dégâts et le gâchis. L'entêtement de Peillon à vouloir lancer sa semaine à 4,5 jours dès 2013 a quasiment torpillé sa réforme.

Même les plus motivés sur la question semblent en être revenus puisque, avec le mercredi matin, le ministre nous propose une journée à 5h30 maximum et une aide personnalisée transformée. Cette activité pédagogique complémentaire n'aurait-elle pour but que de soulager les collectivités locales dans la prise en charge du périscolaire ?

On est loin du compte ! Il y a peu encore, on imaginait une journée de 5h et la fin de l'aide personnalisée. Les fameuses 108 heures restent en tout état de cause, entièrement à définir.

Pour l'heure, il est urgent de repousser cette réforme des rythmes pour donner du temps au temps. La refonte des programmes prévue l'année prochaine, devrait ouvrir d'autres perspectives et redonner de la vigueur à cette refondation.

Il serait certainement plus fructueux de coupler le fond et la forme.

Yannick Le Du  
Co-secrétaire départemental



## Rythmes : pas ça, pas sans nous

### Le SNUipp construit l'unité syndicale et consulte la profession

Les organisations syndicales, SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA - SUD-Education, SDEN-CGT du Rhône se sont rencontrées mercredi 12 décembre pour faire le point sur les dernières propositions ministérielles (le SGEN n'a pas souhaité venir).

Après discussion, la plupart d'entre elles, sont tombées d'accord sur ce texte :

[http://69.snuipp.fr/IMG/pdf/Communique\\_rythmes.pdf](http://69.snuipp.fr/IMG/pdf/Communique_rythmes.pdf)

## Au-delà des rythmes...

*Pour être complet, le projet de loi d'orientation et de programmation même s'il est largement insuffisant constitue une rupture et apporte des éléments concrets, positifs.*

### Formation initiale, formation continue :

La création des Ecoles Supérieures Professionnelles de l'Education (ESPé) et le retour d'une année de stage pendant la formation initiale, sont une avancée dont la mise en oeuvre reste à définir. Par ailleurs, les recrutements importants prévus dans le 1er degré, doivent revitaliser la formation continue réduite à peau de chagrin ces dernières années.

### Scolarisation des moins de trois ans :

Pour la première fois, il est fait référence aux conditions d'accueil. 3000 postes seront consacrés sur les 5 ans à ce regain de scolarisation. Certes le Rhône sera peu impacté par ces créations, le taux de scolarisation, de 30% visé par le ministère, étant déjà atteint dans le département.

Le SNUipp avait demandé qu'une formation spécifique soit proposée et élargie aux IEN, CPC, et PEMF. Il a été entendu pour les formateurs et notamment les conseillers pédagogiques.

A la demande du SNUipp, un nouveau document d'accompagnement, un espace de ressources et de mutualisation sera proposé sur le site du MEN.

Cependant, s'il est bien précisé que les enfants peuvent arriver à différents moments de l'année selon la date anniversaire de leur deux ans, par contre, la possibilité d'organiser une rentrée échelonnée sur plusieurs jours, pour l'ensemble des « premières scolarisations » ne figure pas, ni dans le texte ni dans l'annexe. Cela reste une revendication que nous portons.

Par ailleurs, nous avons demandé qu'un effectif réduit (15 maximum) soit mis en préalable pour une scolarisation réussie. Or, cela n'est pas écrit dans la nouvelle version, ainsi que l'obligation de la présence d'une ATSEM à temps plein dans ces classes.

### « Plus de maîtres que de classes », RASED, difficulté scolaire :

Dans l'écriture de la circulaire planait un doute sur l'avenir des RASED et sa mise en concurrence avec le dispositif « plus de maître que de classe ». Suite à notre intervention, a été ajouté : « Le dispositif ne se substitue pas aux aides spécialisées, qui gardent toute leur pertinence pour les élèves en grande difficulté ». Nous avons défendu que le dispositif devait viser à faire évoluer les conditions d'exercice du métier pour permettre une meilleure prise en compte des besoins des élèves et assurer la réussite de tous. Si l'idée de lutter d'abord contre la difficulté scolaire persiste, il y a la volonté affichée de faire évoluer les pratiques : « grâce à des situations pédagogiques diverses et adaptées ». 7000 postes sont d'ores et déjà prévus pour la mise en oeuvre du « plus de maîtres que de classes ».

Pour autant, des questions demeurent, notamment sur le renforcement des RASED exangues, sur l'implication des collectivités locales dans l'emploi du temps des enseignants, via les projets éducatifs locaux et sur le socle commun. Des chantiers d'importance qui sont encore à travailler, notamment au moment de la publication des décrets et circulaires. Pour le SNUipp, l'heure est toujours à l'exigence.

## Versement de la prime ECLAIR

Certains collègues ont touché, sur la paie du mois de novembre, la prime ECLAIR.

Cette prime devait être distribuée équitablement entre tous les collègues, comme l'avait demandé le SNUipp et beaucoup d'équipes d'école. Le DASEN s'était prononcé favorablement pour cette répartition équitable pour l'année 2011-2012. Mais cela ne semble pas avoir été le cas. Certains collègues de CLIN ou de RASED nous disent n'avoir rien perçu.

Nous avons contacté la direction académique qui va interroger le ministère sur les ayants droit à cette prime.



## Sommaire

page 1

Edito  
Réunions d'Informations  
Syndicales

page 2

Rythmes : pas ça, pas  
sans nous  
Au-delà des rythmes  
Versement de la prime  
ECLAIR

**Actualités,  
mouvement, carte  
scolaire, promotions,  
... toutes les infos sur  
internet**



<http://69.snuipp.fr>

*Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.*

Participent à sa rédaction :

Bernard BAGAGGIA  
Camille BASTIEN  
Anne BOTTEON  
Christian DOMAS  
Séverine GARNIER  
Benjamin GRANDENER  
Fabien GRENOUILLET  
Pascale JOURDAN  
Caroline KOMORN  
Patrick LABALME  
Yannick LE DU  
Fabienne LOREAU  
Alexandra MARIAZ  
Françoise MOULINIER  
Valéria PAGANI  
Isabelle PERREL  
Laurent SERVONNET

### **SNUipp Rhône Infor- mations**

Bulletin hebdomadaire  
d'information  
du SNUipp Rhône  
BP 4583 69244 LYON  
Cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50

[snu69@snuipp.fr](mailto:snu69@snuipp.fr)

Imprimé par l'association  
École libérée

Directeur de publication :

Bernard BAGAGGIA

CPPAP : 0615 S 07361

ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires